



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Office de la santé

Rathausplatz 1
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 79 65
info.ga@be.ch
www.be.ch/dssi

DSSI-ODS, Rathausplatz 1, case postale, 3000 Berne 8

Aux fournisseurs de prestations bernoises et aux associations
professionnelles qui les représentent

2020.GSI.324

Berne, le 21 décembre 2023

Courrier d'information n° 3

Élaboration des stratégies partielles complétant la stratégie de la santé du canton de Berne 2020-2030

Mesdames, Messieurs,

Comme indiqué ultérieurement¹, l'Office de la santé (ODS) de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) poursuit jusqu'au 31 décembre 2025 l'élaboration de six stratégies partielles venant compléter la stratégie de la santé du canton de Berne 2020-2030. Par la présente, nous souhaitons vous informer de l'avancement des travaux, vous indiquer les prochaines étapes mais aussi vous renseigner sur leur importance et leur processus d'élaboration.

Avancement

Les travaux se déroulent comme prévu. La procédure de consultation publique sur la première stratégie partielle portant sur les soins intégrés a été lancée le 20 octobre 2023. Afin que les parties intéressées disposent de suffisamment de temps pour donner leur avis, la procédure durera deux mois, soit jusqu'au 20 décembre 2023. Une fois tous les commentaires examinés, le contenu de la stratégie sera adapté en conséquence.

Prochaines étapes

Au printemps 2024, la stratégie partielle « Soins intégrés » sera présentée au Conseil-exécutif pour approbation. Puis la procédure de consultation de la stratégie partielle « Promotion de la santé et prévention » sera lancée et des séances d'information seront organisées.

Importance des stratégies partielles et de leur processus d'élaboration

En échangeant avec les fournisseurs de prestations et leurs associations, la DSSI a constaté que la portée des stratégies partielles ainsi que leur pertinence n'étaient pas toujours perçues de la même manière. Les stratégies partielles décrivent la vision permettant d'orienter les branches concernées dans le système de santé cantonal. Elles sont liées aux lignes directrices et aux principes du programme gouvernemental de législature, qu'elles viennent compléter. Les stratégies partielles fournissent également un aperçu des fondements, des objectifs, des principes de travail et des thèmes prioritaires

¹ Voir nos courriers des 5 décembre 2022 et 20 juin 2023

de la DSSI pour le canton de Berne. Elles n'ont donc pas pour but de définir des planifications de mise en œuvre détaillées ou une stratégie pour les fournisseurs de prestations, ni de dessiner un nouveau cadre réglementaire. Dès lors, ces documents sont avant tout élaborés en interne. Par ailleurs, chacune de ces stratégies partielles fera l'objet d'une procédure de consultation publique de deux mois ainsi que d'une séance d'information au moment de son lancement et lors de l'examen des résultats.

Documentation

Tous les documents ainsi que les informations utiles se trouvent sous forme électronique sur notre site Internet à l'adresse : www.be.ch/dssi > Thèmes > Santé > Politique sanitaire > Stratégie de la santé

Questions

N'hésitez pas à prendre contact avec nous en cas de questions. Veuillez, dans la mesure du possible, nous les adresser par écrit à info.gesundheitsstrategie.ga@be.ch. Vous pouvez également joindre Anita Imhof par téléphone au +41 31 636 93 94.

Remerciements

Nous vous saurions gré de faire suivre aussi rapidement que possible la présente circulaire aux personnes concernées au sein de votre établissement. En vous remerciant de prendre connaissance des informations ci-dessus et de votre participation à l'élaboration des stratégies partielles, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Office de la santé



Fritz Nyffenegger
Chef d'office